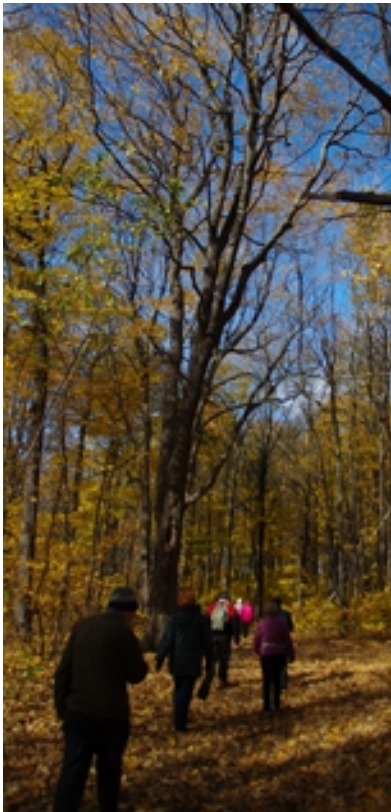




## **Un réseau de corridors verts et actifs dans Mercier-Est**

Relier la Promenade Bellerive aux équipements collectifs majeurs  
de Mercier-Est, dont le parc Thomas-Chapais et le métro Honoré-Beaugrand



**Daniel Chartier**  
architecte paysagiste  
12 mai 2018

## Sommaire

Le présent texte présente un réseau intégré de corridors verts et actifs qui populariserait un mode de vie bien plus sain pour une population de l'Est de Montréal dont l'espérance de vie est bien en deçà de la moyenne montréalaise. Un tel réseau participerait aussi significativement au nécessaire processus de revitalisation de l'Est, en connectant ce territoire et sa population au réseau vert et bleu en cours de développement à l'échelle métropolitaine. Au passage, le présent texte tente d'illustrer non seulement la pertinence globale des orientations du *Projet de plan d'action en sport et plein air urbains*, mais aussi certaines de ses limites concernant la protection et la mise en valeur de milieux naturels et de paysages.

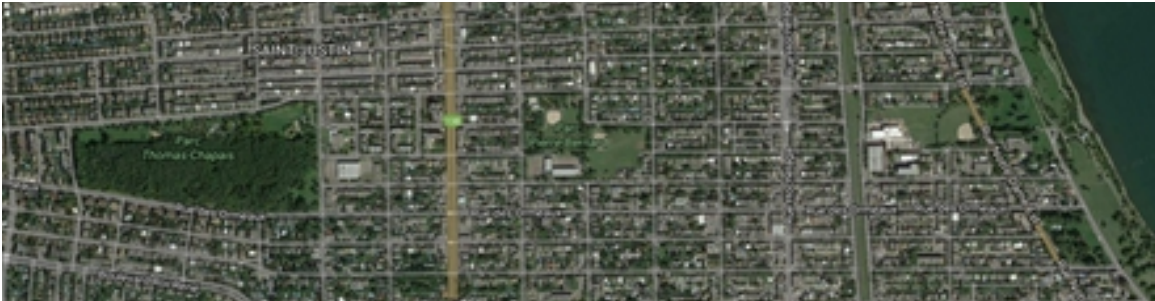
Le présent document décrit méticuleusement une série de gestes permettant de créer un réseau interrelié de trois corridors verts et actifs de très grande qualité dans Mercier-Est et au sud-est d'Anjou. Ces corridors relieraient une multitude d'équipements majeurs, augmentant considérablement leur attractivité et stimulant la pratique quotidienne du plein air urbain pour la population des quartiers desservis et au delà.

Le document décrit d'abord de façon méticuleuse l'aménagement prioritaire du corridor vert et actif entre les parcs Thomas-Chapais et de la Promenade Bellerive.

Puis, il esquisse un autre corridor, lui aussi nord-sud, s'amorçant à la maison de la Culture Mercier, longeant la rue et le parc Liébert et ses installations sportives, ayant des embranchements menant au métro Honoré-Beaugrand et se prolongeant à travers le domaine du Mont-Saint-Antoine. L'état de désuétude des bâtiments de cette institution est si avancé qu'une requalification majeure s'impose, respectant les orientations du PMAD et du Schéma de l'Agglomération de Montréal (TOD). À l'extrémité nord de ce territoire à densifier, les installations du pôle sportif et communautaire jadis aménagés par l'école secondaire Anjou sont dans un état de décrépitude avancé. Situé à l'interface des arrondissements Anjou et MHM, ce site permettrait de consolider l'offre en infrastructures scolaires, sportives et communautaires pour une large population.

Enfin, un corridor est-ouest connecterait les corridors précités, entre la maison de la Culture Mercier et l'école secondaire Anjou et entre les parcs Thomas-Chapais et Promenade Bellerive. Ce corridor relierait la station de métro Honoré-Beaugrand au parc Jean-Desprez dans Anjou. Un jour, ce corridor ferait partie d'un vaste réseau reliant le fleuve à la rivière-des-Prairies, tel que proposé dans le *Bilan 2008-2013 du Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Montréal*. Bref, ce réseau intégré de corridors actifs attrayant relierait une des stations de métro les plus fréquentées à une pléiade d'équipements majeurs ou régionaux, en les dynamisant au passage.

## **Le corridor vert et actif entre le parc Thomas-Chapais et la Promenade Bellerive. Poser un geste fort, cohérent, stratégique, prioritaire**



Depuis plus d'une décennie, la Ville, l'Arrondissement et les organismes communautaires de Mercier-Est étudient divers liens possibles entre les parcs Thomas-Chapais et de la Promenade Bellerive. L'idée est de relier deux parcs ayant des valeurs exceptionnelles tant écologique que paysagère.

Le cœur du présent document illustre une série d'actions complémentaires permettant de mettre en réseau des espaces très attrayants qui marqueront l'imaginaire non seulement dans Mercier-Est, mais surtout qui inciteront les citoyens à circuler massivement à pied ou en vélo à travers ce quartier.

L'axe projeté couperait le quartier Mercier-Est en son centre, perpendiculairement au fleuve et reliant une série impressionnante d'équipements communautaires, éducatifs et sportifs :

- parc Thomas-Chapais
- église Saint-Justin
- centre Saint-Justin
- école Saint-Justin
- HLM Pierre-Bernard
- CHSLD Judith-Jasmin
- école de la Vérendrye
- parc Pierre-Bernard
- aréna Clément-Jetté
- piscine Annie-Pelletier
- parc Clément-Jetté nord
- école le Caron
- gymnase du Collège Mont-Royal
- paroisse Saint-Bernard
- parc Clément-Jetté sud
- promenade Bellerive

Un réseau cyclable a été créé entre ces deux pôles d'intérêt. Ceci dit, le réseau en question, quoique fonctionnel, demeure très peu attrayant.

Ce corridor vert et actif ne doit pas simplement devenir une juxtaposition de gestes timides, sans grand intérêt ou cohérence. Certaines propositions prenaient la forme d'un timide sentier tortillard. Il faut plutôt implanter systématiquement des jalons qui induiront une réussite à la hauteur du potentiel de ces deux parcs structurants et des autres équipements collectifs desservis. Le réseau souhaitable augmenterait grandement la valeur globale de tous les équipements collectifs desservis. La Ville de Montréal, l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et leurs partenaires doivent donc poser une série de gestes d'envergure, complémentaires et stratégiques en gardant une vision d'excellence à long terme.

Le présent document présente la vision de Daniel Chartier, architecte paysagiste vivant dans Mercier-Est depuis près de trente ans, ex professionnel de la Ville de Montréal, ayant oeuvré de façon stratégique à la création du chemin de ceinture du Mont-Royal, infrastructure mettant en réseau des propriétés municipales et institutionnelles de la montagne. Le présent document se fonde aussi sur les échanges fructueux survenus lors de divers événements portant sur les corridors verts et actifs de Mercier-Est.

Ce document décrit des interventions menant à un projet optimal, à long terme. Il présente les différents gestes souhaitables, du nord au sud. Pour la plupart des propositions ou groupes de propositions, la situation actuelle est illustrée, permettant de mieux comprendre les enjeux actuels et les propositions.

### **Propositions d'aménagement**

Protéger et restaurer les milieux naturels du parc Thomas-Chapais, plus riche milieu forestier situé entre le parc du Mont-Royal, le bois d'Anjou et le parc de la Pointe-aux-Prairies.



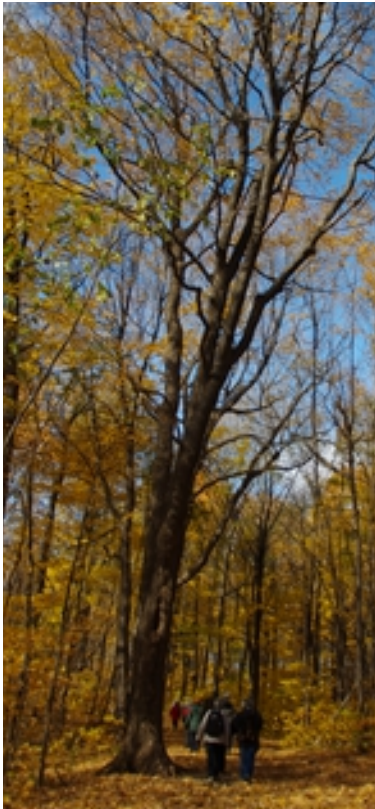
Ce parc de 17 hectares, comptait 11 000 arbres vers 1991. Les ressources floristiques et fauniques de ce bois sont décrites de façon plus détaillée dans un document intitulé :

*Le parc Thomas-Chapais, un bois d'une grande valeur écologique à protéger et à mettre en valeur pour l'Est de Montréal*

Autour des aires boisées, les aires ouvertes aménager des prairies, milieux humides, massifs d'arbres et arbustes fruitiers ou de conifères, de manière à offrir des ressources complémentaires pour la faune (eau, nourriture, abri...). Ces interventions devraient améliorer significativement la valeur écologique et paysagère du parc. Ces milieux ne doivent surtout pas être vus comme des territoires



dont il faut maximiser la fréquentation sportive ou de plein air. Les interventions qui amoindrieraient la valeur écologique ou paysagère des lieux devraient être proscrites.



Ce lieu constitue le principal îlot de fraîcheur de Mercier-Est. C'est donc l'endroit idéal pour faire de la marche ou du jogging par canicule. L'hiver, les sentiers sont très agréables à fréquenter. Actuellement, l'une des plus belles activités dans ce parc résulte de son utilisation, trois fois par semaine au moins, par des groupes de citoyens comme le club de marche Anjou. Cet hiver, la présence d'un grand duc particulièrement facile d'approche attirait les passionnés d'oiseaux de la région de Montréal.

Un problème majeur de ce parc est la désorganisation du réseau de sentiers ainsi que la présence de nombreuses zones boueuses. Cette désorganisation amène de nombreux citoyens à circuler hors sentier, piétinant ainsi les plantes fragiles. Le contrôle des espèces envahissantes, l'organisation d'un réseau hydrographique riche pour la flore et la faune, l'amélioration du réseau de sentiers, incluant l'ajout de passerelles au-dessus de milieux humides devraient être des interventions prioritaires.

Un autre enjeu critique est la multiplication des gestes contraires à la valeur écologique de ce bois par les usagers du parc, dont la multiplication des chiens sans laisse. Un programme d'éducation, interprétation, encadrement devrait être assumé par la Ville, en collaboration avec un (des) organisme(s) partenaire(s) du milieu. Globalement, les sommes requises pour aménager et entretenir un tel parc restent bien inférieures à celles d'un parc destiné à la pratique intensive de sports.

Consolider la valeur écologique des abords de l'intersection Joffre et des Ormeaux .  
Aménager les sentiers avec passerelles menant à cette intersection.



Groupes scolaires traversant l'intersection Joffre/De Grosbois. Réaménager cette intersection pour sécuriser et faciliter sa traversée pour les piétons. Marquer l'amorce de la Promenade urbaine de manière affirmée.



Enfants mangeant sur la bande de gazon aux abords du centre Saint-Justin. À court terme, installer un long placottoir sur la rue Joffre, près de l'entrée du centre Saint-Justin, permettant de manger, de dessiner, de jouer en société...)



Aménagement temporaire inspirant entre le parc et l'église Notre-Dame-des-Victoires



Requalifier progressivement, sur trois ans, la rue Joffre entre des Ormeaux et Forbin-Janson dans le cadre du *Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées*



Aux abords de la rue Joffre, agrandir l'annexe ouest de l'église Saint-Justin de manière à créer un accès universel au sous-sol. L'espace permettrait de créer des aménagements paysagers de grande qualité, complémentaires à ceux sur la rue Joffre et diversifiant la palette d'activités offertes.



Réaménager l'intersection Joffre/Berlinguet pour faciliter et sécuriser la traversée des piétons. Relocaliser l'accès de la cour d'école Saint-Justin dans l'axe Berlinguet. Dans la zone bordant la rue Joffre, déplacer certaines sections de clôture, réduire les superficies asphaltées et créer de nouveaux aménagements paysagers plantés d'arbres



HLM Pierre-Bernard. Faire un aménagement paysager des façades des HLM Pierre-Bernard, sur les rues Berlinguet, Joffre, Forbin-Janson, Bisailon et Pierre-Bernard. Réorganiser le système de collecte des déchets, de la récupération et du compostage. Créer une interface entre l'offre de services communautaires et l'axe de promenade.



Intercepter à la source les lixiviats sortant du conteneur à déchets et s'écoulant vers le trottoir et vers la rue. Réaménager cette partie rebutante du CHSLD Judith-Jasmin.





Installer des feux de circulation à l'intersection Joffre/Sherbrooke pour sécuriser cette traversée, située à mi-chemin entre deux des plus dangereuses intersections de Mercier-Est (Sherbrooke/Des Ormeaux et Sherbrooke/Pierre-Bernard). Créer de longues saillies sur la rue Joffre à cette intersection et profiter des terrains du CHSLD Judith-Jasmin. Aménager de façon innovante en s'inspirant des propositions du concours international *En plus d'attendre le bus* <http://www.ideas-be.ca/winnersmore-than-just-waiting.html>



Projet gagnant du concours *En attendant l'autobus*



/ Ambiance estivale

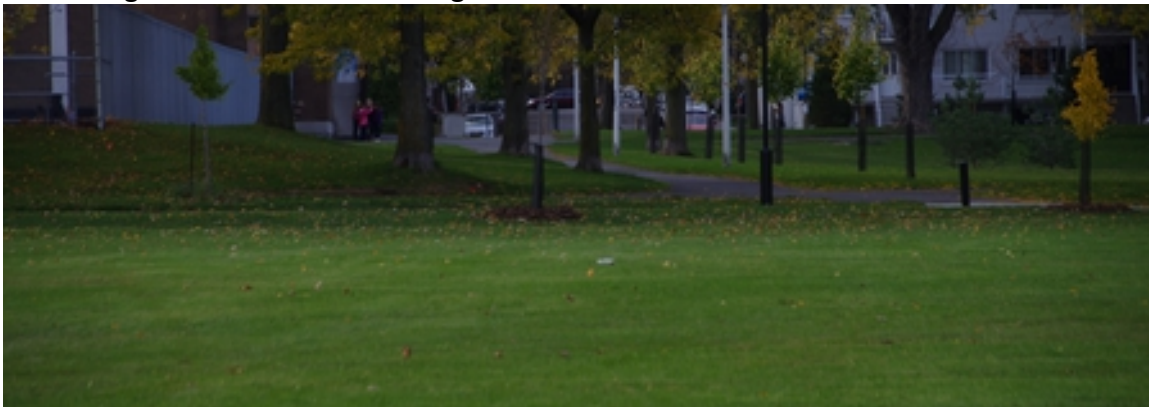


/ Ambiance hivernale

Parc Pierre-Bernard, près de De Teck, axe souhaitable de promenade dans le parc dans le prolongement du côté est de la rue Joffre, plus loin de l'école. Transformer le stationnement de l'école LaVérendrye en espace vert connecté au parc Pierre-Bernard et traversé de sentiers piétonniers. Réviser le projet à l'étude en l'adaptant à la Promenade urbaine souhaitable dans le parc Pierre-Bernard.



Rendre le parc Pierre-Bernard attractif, Dans la partie sud, éliminer le terrain de balle Mousseau/sud de Marseille, dont le champ extérieur est très spongieux. Créer une passerelle surélevée au-dessus des zones mal drainées, bordée de paysages attrayants. Réaménager le terrain de balle longeant la rue Sainte-Claire.



Développer des aménagements de qualité pour favoriser l'usage piétonnier et cyclable sur la rue Joffre, large et très peu fréquentée. Installer des feux de circulation et réaménager l'intersection des rues Joffre et Hochelaga.



Créer un corridor de tramway menant de la rue de la Rousselière à PAT, jusqu'au centre-ville, en passant par cette emprise ferroviaire et le côté nord du boulevard Notre-Dame réaménagé, une évolution du corridor Viabus, puis du Train de l'Est projetés sur cette même emprise. Cette intervention structurante résoudrait efficacement les problèmes de mobilité dans l'Est et vivifierait le tissu urbain. Les aménagements futurs pourraient s'inspirer des analyses et propositions élaborées par l'AMT pour vendre ses projets.



Créer une traverse piétonne/cyclable dans l'emprise ferroviaire, reliant la rue Joffre nord au passage entre l'aréna Clément-Jetté et la piscine Annie-Pelletier. Couper la circulation véhiculaire sur Dubuisson, vis-à-vis le parc Clément-Jetté. Intégrer la rue Dubuisson et la surlargeur de l'emprise ferroviaire adjacente au parc Clément-Jetté. Aménager des stationnements de part et d'autre du parc Clément-Jetté agrandi



Prolonger, dans le parc Clément-Jetté nord, le passage piétonnier entre la piscine et l'aréna. Relier à ce même passage piétonnier le sentier menant vers l'intersection Pierre-Bernard/Notre-Dame.



Installer des feux de circulation à l'intersection Joffre/ Notre-Dame. Créer, au sud de Notre-Dame, une promenade urbaine menant à la Promenade Bellerive. Développer l'ancien terrain des Oblats avec une occupation mixte : habitation, commerces, activités communautaires et services pour la clientèle de la Promenade Bellerive, incluant des toilettes, de la restauration, aire éducative et location d'équipements de loisir.





Repenser les accès piétonniers et cyclables reliant le parc Clément-Jetté sud et la Promenade Bellerive. Relier la promenade urbaine au kiosque et à la descente menant au fleuve. Pour cela, réaménager la rue Bellerive avec son tourne- bride, ainsi que la piste cyclable.

Planifier un aménagement intégré des parcs de la Promenade Bellerive, Clément-Jetté sud, Taillon, Honoré-Mercier, Pierre-Tétrault, de la Capture d'Ethan Allan, des emprises non résidentielles. S'inspirer du plan directeur élaboré vers 2001 pour le parc de la Promenade Bellerive d'avant morcellement en élargissant le territoire et en actualisant les enjeux.



Consolider la valeur paysagère du territoire situé entre le fleuve et la rue Notre-Dame. Dégager des corridors visuels. Mettre en scène les vues depuis la rue Notre-Dame vers le fleuve.

Consolider la valeur écologique de ce site non minéralisé bordant le fleuve. Aménager des pôles de biodiversité, particulièrement aux extrémités ouest et est ainsi que dans la partie du parc Clément-Jetté sud plantée de grands conifères, contiguë au terrain des Oblats. Moduler le terrain pour offrir une variété de biotopes pour accueillir la flore et la faune.



Intégrer les zones tampons du port de Montréal situées aux extrémités du parc de la Promenade Bellerive pour consolider l'offre de plein air et améliorer le paysage. Par exemple, utiliser la butte tampon existante à l'extrémité est du parc Honoré-Mercier comme glissade en direction est, ce qui permettrait une plus longue période d'utilisation.



Collaborer avec le Port de Montréal pour que cette administration aménage des pôles d'interprétation sur les territoires relevant de sa juridiction, adjacents aux parcs.



Inclure l'ensemble de l'ancienne cale sèche située à l'extrémité est de la Promenade Bellerive. Inclure aussi le versant ouest du talus tampon en améliorant nettement ses capacités de protection. En collaboration avec le Port, développer des activités d'interprétation, incluant une mise en scène de l'immense sas de la cale sèche. Développer certains équipements liés à cette fonction spécifique et certaines activités nautiques. Rendre salubre l'émissaire de l'intercepteur d'eaux usées de Montréal.



Consolider le parc de la Promenade Bellerive comme destination régionale d'accès au fleuve et de connectivité inter-rives. La Promenade Bellerive est stratégique dans la connectivité des réseaux de transport actifs pour l'Est de Montréal.



Ce corridor vert et actif, conjugué à une amélioration marquée des réseaux cyclables et de transport collectif, permettraient d'augmenter sensiblement la fréquentation de la Promenade Bellerive et autres équipements collectifs sans requérir d'offre supplémentaire en stationnement véhiculaire.



Ce chapitre se situe dans le prolongement d'une démarche amorcée il y a plus d'une décennie dans le plan d'urbanisme de l'arrondissement MHM et soutenue par Solidarité Mercier-Est, préconisant la création d'un corridor de transport actif entre les parcs Thomas-Chapais et de la Promenade Bellerive. Depuis 2016, le momentum s'est accéléré. La réflexion sur ce projet a été menée par Solidarité-Mercier-Est, ILEAU, Centre d'écologie urbaine de Montréal, des membres du Comité citoyen du parc Thomas-Chapais et du Collectif en environnement Mercier-Est en collaboration avec l'arrondissement MHM. Les propositions initiales louvoyaient à travers le quartier au gré des interventions les plus faciles à réaliser. Le présent texte propose de poser un ensemble plus large de gestes sur ce territoire. Plus encore, le chapitre suivant étend le territoire d'analyse et d'action de façon marquée.

## **Intégrer le corridor vert et actif Thomas-Chapais /Promenade Bellerive dans un réseau bien plus vaste**

Un autre corridor sud-nord devrait être créé. Son tronçon prioritaire s'amorcerait à la maison de la Culture Mercier, longerait la rue et le parc Liébert et aurait un embranchement menant au métro Honoré-Beaugrand via la rue Gustave-Bleau.

Par la suite, il traverserait la rue Sherbrooke et se prolongerait en traversant le domaine du Mont-Saint-Antoine. Les bâtiments de cette institution sont dans un état de délabrement extrêmement avancé. Des rénovations ne suffiraient pas. Il faut une requalification globale de ce site. Comme ce territoire ceinture la station de métro Honoré-Beaugrand, le terminus de la ligne verte, de surcroît, ce réaménagement devrait suivre les orientations du PMAD et du Schéma de l'Agglomération de Montréal, à savoir d'en faire un TOD, un développement orienté sur le transit.

Ce territoire, qui mesure un demi-kilomètre de largeur et un kilomètre de longueur, devrait être réaménagé en tirant partie de ses valeurs patrimoniales et historiques particulières. Certains locaux institutionnels pourraient héberger des classes ou des équipements communautaires. Les installations du Centre jeunesse devraient être repensées globalement afin de mieux correspondre aux théories et besoins actuels.

À l'extrémité nord du Mont-Saint-Antoine, se trouve un pôle sportif et communautaire, lui aussi en décrépitude, à l'interface des arrondissements Anjou et MHM. Ce territoire, à redévelopper constitue l'endroit le plus approprié à moyen terme pour consolider l'offre en infrastructures sportives et communautaires.





Le corridor vert et actif entre les parcs Thomas-Chapais et Promenade Bellerive devrait se connecter éventuellement à un autre corridor d'une importance extrême, celui menant à la station de métro Honoré-Beaugrand, en bordure de la rue Sherbrooke.



Éventuellement, cette promenade devrait s'intégrer éventuellement à un processus plus ambitieux d'amélioration de la fonctionnalité des terminus d'autobus entourant la station de métro Honoré-Beaugrand, incluant électrification et offre de circuits complémentaires.



Le corridor Thomas-Chapais/Promenade Bellerive devrait aussi se raccorder vers un réseau de parcs et promenades vertes dans l'Est reliant le fleuve à la rivière-des-Prairies, tel que proposé dans le *Bilan 2008-2013 du Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Montréal*. Ce réseau relierait, entre autres, le ruisseau De Montigny, le bois d'Anjou, certains terrains du golf d'Anjou, le parc Jean-Desprez, des friches ceinturant la carrière Lafarge, le parc Carlos d'Alcantara et d'autres zones industrielles.

Au final, le réseau de corridors verts et actifs relierait ultimement:

- un site identitaire qui est aussi une destination majeure pour l'Est, la promenade Bellerive
- la station de métro Honoré-Beaugrand, l'une des stations les plus achalandées du réseau, car desservant des dizaines de circuits d'autobus, (Est de l'île et Couronne Est)
- des écoles primaires (Saint-Justin, La Vérendrye) et secondaires (Collège Mont-Royal + école secondaire Anjou)
- des institutions petites et grandes du réseau de la santé (Mont-Saint-Antoine, CHSLD Pierre-Joseph-Triest et Judith-Jasmin)
- des lieux de culte, église Saint-Justin et paroisse Saint-Bernard
- des équipements sportifs et culturels majeurs,
- des pôles majeurs de HLM/îlots de défavorisation et une zone identifiée comme quartier 21
- des zones qui devraient faire l'objet de projets majeurs de restructuration urbaine s'étendant aux abords des stations de métro Radisson et Honoré-Beaugrand et entre ces dernières
- le fleuve avec son port
- des zones commerciales

La mise en réseau de tous ces équipements collectifs et privés, dans Mercier-Est et dans son voisinage, permettrait de maximiser les retombées de tous ces équipements pour la population. Cette mise en réseau servirait de système de diffusion. Elle susciterait une augmentation marquée de la pratique de la marche, du jogging, du vélo, de l'observation des oiseaux et de la nature. Cette stratégie s'inscrit dans les politiques de mobilité durable du Gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal. Elle s'inscrit aussi dans le virage de Santé publique de ce même Gouvernement du Québec.

Le vieillissement de la population demande qu'une stratégie soit mise en place pour inciter tous ces gens à s'activer, doucement ou un peu plus vite. L'attractivité des jeunes familles demande que la marche et le vélo deviennent des activités quotidiennes chez les jeunes.

## **Conclusion**

Frederick Law Olmsted, le génial concepteur du parc du Mont-Royal disait que se qu'aménager ce site exceptionnel uniquement pour permettre aux citoyens de respirer de l'air pur et faire de l'exercice serait un gaspillage éhonté. Il faut faire bien plus pour être efficient aux niveaux social et économique. Il faut toucher l'âme des citoyens grâce à la beauté des paysages naturels, rehaussés par l'art de la mise en scène. Cette beauté permettra aux citoyens actuels et aux futures générations de se ressourcer véritablement. Voilà le meilleur investissement possible.



Les parcs Thomas-Chapais et de la Promenade Bellerive doivent d'abord être vus comme des havres de beauté naturelle, des lieux de ressourcement poétique. Les milieux naturels de grande valeur écologique et paysagère doivent d'abord être protégés et mis en valeur pour leur valeur écologique et pédagogique intrinsèque, plutôt que voir en ces lieux des occasions de multiplier les équipements et activités organisées qui seront peut-être désuets dans une dizaine d'années.

La qualité de l'environnement de Mercier-Est laisse grandement à désirer. Les indices de Santé publique montrent que la population y a une espérance de vie bien inférieure à la moyenne des résidents de l'île. Cela doit changer radicalement. Il faut offrir à l'Est un environnement nettement plus sain, un rééquilibrage qui doit être pris en compte par cette commission et par les autres instances, Villes, Agglomération etc.

Le réseau proposé dans ce document permettrait à la population de Mercier-Est et des quartiers environnants de bénéficier de lieux et d'équipements de grande qualité contribuant à leur santé physique et mentale. Ce réseau participerait aussi, de manière significative au nécessaire processus de revitalisation de l'Est de l'île. Ce réseau doit être connecté efficacement au réseau vert et bleu planifié à l'échelle métropolitaine pour profiter à toute la population de l'Est.

Daniel Chartier  
Architecte paysagiste, FAAPC  
Montréal, le 12 mai 2018

P. S. Ce document est une version révisée du mémoire déposé lors des auditions sur le *Projet de plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028*. Il a été présenté le 9 mai 2018 devant les membres de la Commission sur la Culture le Patrimoine et les Sports de la Ville de Montréal

L'hyperlien suivant mène à la webdiffusion des auditions :

<https://webtv.coop/group/video/Commission-sur-la-Culture-le-Patrimoine-et-les-Sports-9-Mai-2018-Audition-des-Memoires/a8aa9d8d50e685d1bf8ebbce67a6cb65/df10328ccaaa850fdf31d7b775cdc2ab>

Ma présentation principale se trouve entre les minutages 2h02 à 2h10 , suivie entre 2:10 et 2:19 de la période de questions/réponses.